



abandon de poste que faire?

Par **rachel49350**, le **18/06/2009** à **11:19**

bonjour, je suis actuellement en contrat CAE (pour 18 mois) en maison de retraite depuis le 13 oct. 2008 depuis tout ce temps une collègue m'harcele se moque de moi sans raison j'en ai parlé à la direction elle a été convoquée pour harcèlement moral depuis pas de suite, j'ai commencé à faire des crises d'angoisse + dépression j'ai eu 3 semaines d'arrêt et depuis lundi je ne suis pas retournée travailler je pense à un abandon de poste, voilà que ma collègue continue à m'harceler en racontant au travail que je m'amuse à mettre des photos d'elle sur internet alors que je n'envoie pas l'intérêt, pensez-vous que je devrais démissionner ou laisser couler tout simplement ou porter plainte pour diffamation. De même que je sais que je vais perdre tout mes droits à cause d'elle je sais pas quoi faire? surtout que je suis seule avec 2 enfants je vais faire comment sans revenus? je suis désespéré. rachel